

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction,
Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté).

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE.

PARAISSANT LE DIMANCHE

Tous les ouvrages français et étrangers
dont il est envoyé 2 exemplaires sont
annoncés dans le journal.

INSERTIONS :

ANNONCES 25 cent. la ligne
RÉCLAMES 50 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions.

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue L.-J. Rousseau, 3, e chez M. St-Hilaire,
éditeur de musique du Conserv. imp. et direc. du Comptoir général des compositeurs rue du f. Poissonnière, 11.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours.
à l'AGENCE-DALGOUTTE, rue Paradis, au coin du Jardin Public.

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et se paient d'avance.
Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

ABONNEMENTS :

UN AN 12 francs.
SIX MOIS 6
TROIS MOIS 3

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus.

Monaco, le 6 Décembre 1863.

Au point où en sont arrivées les choses dans la principauté, il n'est plus permis à ceux qui l'habitent d'hésiter à prendre une résolution. Les intérêts d'autrefois ne sont plus les intérêts d'aujourd'hui. Il faut rompre avec les coutumes du passé et ne plus considérer la situation au même point de vue qu'il y a dix ou quinze ans. Ce que l'on ne faisait alors qu'avec une appréhension mal déguisée, il faut l'entreprendre maintenant avec courage, l'oser sans crainte et marcher franchement vers le but qui se trouve au bout de tous ces projets, étudiés avec tant de soin et mûris au milieu de la plus grande sollicitude sous les yeux du gouvernement.

D'une existence purement contemplative, Monaco doit passer à une existence positive. Suivant l'exemple de tous les états, il doit se dépouiller des formes antiques de la légende, pour entrer dans la vie pratique et se laisser aller au courant des affaires.

Le temps n'est plus, où les habitants de la principauté devaient tout attendre du sol de leur pays, de la beauté de leur climat et de la mansuétude de leur prince. Ils doivent agir comme ils veulent être traités, c'est-à-dire en hommes, et compter autant, sinon plus sur eux-mêmes que sur les circonstances. Les avantages, que les circonstances promettent, ne peuvent point figurer en ligne de compte, comme un bénéfice acquis. S'ils viennent, on les prend. Si, au contraire, ils trompent les espérances, il faut pouvoir s'en consoler en suppléant à leur défaut par une somme plus grande de courage et d'activité. Les besoins de la vie se multiplient trop d'ailleurs, et, en devenant plus nombreux, s'imposent avec une exigence dont la rigueur impitoyable nécessite un changement complet dans la manière d'être et dans les tendances. A moins en effet de vouloir de gaité de cœur déroger à son passé et descendre au dessous du niveau que l'on a tou-

jours occupé, il est indispensable de prendre une résolution énergique, de choisir pour le lendemain une voie plus lucrative que celle de la veille. Les revenus, bien que modestes, qui suffisaient autrefois à subvenir aux nécessités du ménage et à défrayer de temps à autre des heures de fantaisie, ne couvrent plus aujourd'hui les dépenses indispensables. Tout a changé de prix. Ce qui coûtait un franc se paie deux à présent. L'argent seul suit une progression inverse et semble perdre de sa valeur à mesure que les choses renchérissent.

Mais, si les circonstances sont devenues graves, il faut convenir que dans aucune occasion les moyens d'obvier aux ennuis et de parer aux inconvénients n'offrent des chances plus propices. Tout promet une heureuse issue aux entreprises, qui n'attendent plus que la main de l'ouvrier, et aux capitaux en disponibilité un rapport qu'ils n'auraient jamais atteint dans les placements les plus sûrs.

Une ville est à bâtir! vite donc à la besogne!

Si la fondation d'une ville est une œuvre immense pour un pays quel qu'il soit, il faut dire que pour Monaco c'est une affaire capitale en même temps que facile; capitale, car là seul est l'avenir, là seul se trouve concentré le germe des richesses futures du pays; facile, puisque le plus grand nombre des matériaux git à portée de la main. Des maisons donc! et tout ira de soi-même; des maisons! et la prospérité du pays se développera avec tout l'empressement que l'on apportera à les édifier.

Les riches et les dépenseurs d'argent n'attendent que de pouvoir se loger, nous ne dirons pas confortablement, nous ne dirons pas non plus convenablement, mais uniquement de pouvoir se loger pour accourir au milieu de nous. Ils veulent jouir de notre climat. Il leur faut à tout prix vivre sous notre ciel. Pourquoi résister à ce désir? Pourquoi opposer une résistance pernicieuse à une invasion que le désordre ne précèdera point et que la richesse suivra pas à pas?

Mais, dira-t-on, pour bâtir il faut avoir du terrain — c'est vrai — quand on n'en a pas, si l'on veut suivre l'exemple de son voisin et faire construire une maison, même fort petite, il faut l'acheter — c'est encore plus vrai. — Si l'on manque d'argent pour acheter le terrain d'abord et pour entreprendre la maçonnerie ensuite, que faire? A quoi, dans une telle hypothèse, peuvent servir les dispositions les meilleures? — Pas à grand chose évidemment; car, après une pénible journée, les ouvriers ne vivent point de l'air du temps. Cependant, cet inconvénient, tout grand qu'il semble, n'est pas sans remède. A tout, hormis à la mort, on trouve un dérivatif.

Depuis que le mouvement industriel a pris en France un développement que, il y a vingt ans, nul n'aurait pu prévoir, chaque fois qu'une affaire de quelque importance s'est présentée, on a vu des masses d'individus en rechercher l'entreprise avec empressement. Était-ce toujours de hauts capitalistes ou de grands personnages qui composaient cet essaim d'entrepreneurs? Dans les premiers temps de la naissance des affaires, on eut été fort en peine de rencontrer dans ce nombre un homme ayant cent mille francs. Les riches sont d'ordinaire circompects et timides quand il s'agit de risquer leur or dans des entreprises dont les bénéfices ne paraissent pas aussi nets que les moyens bien définis. Ces hommes, accourant ainsi à la recherche du travail, n'étaient que des ouvriers intelligents, à qui l'expérience, par une nécessité de position difficile souvent à supporter, apprenait chaque jour que les choses réclament des améliorations comme les hommes réclament des adoucissements aux misères qui les dévorent. Avaient-ils de l'argent pour poser la première pierre des édifices dont l'adjudication leur avait été accordée? Pas le moins du monde. Comment faisaient-ils donc, puisqu'ils ont tenu leurs engagements et que en outre beaucoup d'entre eux sont devenus riches à millions?

L'espace nous manque aujourd'hui pour répondre à cette question. Nous nous réservons de la résoudre dans notre prochain numéro.

A. CHAMBON.

Le passage suivant que nous empruntons à l'exposé lu par M. Lamarque Plaisance, maire d'Arcachon, au conseil Municipal de cette ville naissante, sera une réponse anticipée à la question dont nous renvoyons la solution à dimanche prochain. Nous recommandons à nos lecteurs, surtout à nos lecteurs de Monaco, de lire avec soin ce que nous citons du rapport de cet honorable fonctionnaire. Ils verront par là comment, sans ressources à l'origine, on arrive à réaliser en fort peu d'années les choses les plus grandes. L'homme peut tout ce qu'il veut pourvu qu'il se tienne dans les limites du possible et du raisonnable, et qu'il apporte dans ses premières opérations cet esprit de sagesse et d'ordre qui est la base de toute entreprise sérieuse.

A. C.

« L'expérience du passé, dit, en terminant M. Lamarque de Plaisance, nous montre Arcachon sortant du néant il y a quelques années à peine, et rendant toujours au centuple les sacrifices volontaires que nous nous imposons, alors qu'il s'agissait de pourvoir aux frais des riverains, à l'arrosage, à l'éclairage de nos voies publiques, en un mot, à la réalisation graduelle du progrès, but de nos constants efforts. Il nous est enfin donné de vivre de notre propre vie, il n'y a pas sept ans encore; ces sacrifices cessent d'être personnels, ils se généralisent, mais ils s'accroissent, et de leur accroissement naît de plus en plus la prospérité. La première année, une imposition extraordinaire de près de 60 p. 400 est indispensable pour pourvoir aux premiers besoins du moment; elle est votée à l'unanimité, acquittée par tout en quelques jours, et aussitôt nous en recueillons les fruits. L'année suivante, commence à fonctionner notre octroi, charge nouvelle, mais féconde. Ses recettes sont prévues à 6,000 fr. en sept mois et demi seulement, elles atteignent 7,969 fr. 34 c. L'augmentation des produits de cette principale source de nos revenus suit une progression régulière et inespérée: en 1859, 14,865 fr. 03 c. sont perçus; en 1860, 17,251 fr. 18 c.; en 1861, 20,826 fr. 93 c.; en 1862, 30,834 fr. 34 c., en 1863, 47,613 fr. 77 c. pour les dix premiers mois de l'année.

« Pendant que les recettes communales s'élevaient rapidement dans de si grandes proportions, celles de l'État suivaient une marche parallèle. L'administration de l'enregistrement constatait que le total des ventes seules d'immeubles par actes authentiques, qui ne figurait, dans les deux années réunies, 1860 et 1861, que pour un capital de 864,401 fr. 80 c., avait été porté, en 1862, à 1,396,560 fr., et atteignait déjà cette année, au 28 octobre, le chiffre de 1,362,774 fr. Quel mouvement d'affaires réalisées au grand jour, sans compter ces innombrables mutations sous seing privé qui ne se transforment souvent en actes publics qu'après que les immeubles qui en sont l'objet ont déjà passé par plusieurs mains, et ont laissé à chacun de leurs propriétaires provinciaux un bénéfice important! Les contributions indirectes ont donné des résultats analogues. Provenant principalement de la consommation des boissons, leurs recettes ont suivi la marche ascendante

de cette consommation des boissons, qui a presque doublé chaque année; et ces recettes égalent presque aujourd'hui, pour Arcachon seul, la moitié du produit total des deux cantons de La Teste et d'Audenge. Il en est de même du service des postes, qui a produit 17,180 fr. en 1860; 20,373 en 1861; 28,272 en 1862, et qui fera rentrer cette année au Trésor 50,000 fr. environ.

« Qu'elle est maintenant la part de la fortune privée dans cet accroissement prodigieux de la prospérité générale? Il est impossible de la préciser d'une manière formelle. Ce qu'on peut affirmer, sans crainte de se tromper, c'est qu'il est peu d'exemples, s'il en existe, d'une plus value aussi considérable et aussi prompte apportée aux immeubles. Quel était, en effet, le prix du sol, il y a vingt ans à peine? de 500 à 1,000 fr. l'hectare, suivant que la forêt était plus ou moins garnie de pins produisant de la résine. Quel est-il aujourd'hui? Il varie, suivant les situations, de 50 à 300,000 fr. Et la valeur vénale, ne l'avons-nous pas vue se doubler souvent plusieurs fois pendant le cours d'une seule année? Le revenu des loyers s'est naturellement ressenti de la hausse générale; il n'est pas jusqu'aux salaires qui n'aient considérablement augmenté.

« Quelle a été la principale cause de ce bien-être universel parmi nous? La fréquentation de plus en plus nombreuse de notre plage par les étrangers. Et cet accroissement de population flottante, à quoi le doit-on? Aux avantages que présente le séjour d'Arcachon, avantages constamment développés par les améliorations qui y sont introduites. Augmentez donc, Messieurs, la somme de ces améliorations, et les résultats que vous obtiendrez seront en raison directe des dépenses que vous y consacrerez.

« Vous avez fait déjà, par votre dévouement et vos intelligents sacrifices, surgir, du sein des sables, une intéressante cité. Persévérez, Messieurs, avancez encore dans cette voie largement rémunératrice, et la France reconnaissante vous devra peut-être un jour une grande ville. »

NOUVELLES LOCALES.

S. A. S. Madame la Princesse Antoinette est attendue à Monaco vers le 13 de ce mois.

A partir du 1^{er} décembre courant, M. Legrand a été appelé à remplir, en qualité d'inspecteur des travaux publics, les fonctions de M. l'ingénieur Barral, empêché.

On lit dans le *Journal de Nice* :

« L'élection du membre du conseil général du canton de l'Escarène, en remplacement du regrettable M. Barralis décédé, a eu lieu dimanche dernier. M. le comte de Vedel, chef de division au ministère de l'intérieur, a été élu par 1038 suffrages, sur 1211 votants, contre 173 suffrages donnés à M. Pierre-Octave Faraut, avoué à Nice.

« Nous félicitons les électeurs de ce canton d'avoir rattaché à notre département le fils d'un des généraux les plus distingués du premier empire, originaire de notre contrée, et dont elle s'honore à juste titre. »

Nous revendiquons pour la ville de Monaco l'honneur d'avoir donné naissance au général de division, comte de Vedel et nous pensons que le *Journal de Nice* aurait pu, sans se compromettre, nous accorder cette illustration, d'autant plus qu'il est notoire que la famille du général n'a pas cessé d'habiter Monaco, où elle possède de nombreuses propriétés

et où elle a su acquérir, depuis un grand nombre d'années, l'estime et les sympathies de tous.

Une personne, ayant quelque intérêt à être bien renseignée, nous apprend que les soumissions relatives à la section du chemin de fer de Nice à la frontière de la principauté de Monaco doivent être déposées le 8 de ce mois à la préfecture de Nice.

On suppose que les travaux seront commencés d'ici à peu de temps, et qu'à la rigueur même on pourrait mettre la main à l'œuvre dans les premiers jours de janvier.

Il est accordé deux ans et demi pour la construction de la section de Nice à Monaco.

Le nombre des étrangers arrivés à Monaco du 1^{er} au 30 novembre est de 2,429

On nous écrit de Paris que le prédicateur à la mode, cette année, dans les hautes régions de la société parisienne, est le père Menjard, un dominicain très-éloquent et très-passionné, qui a pris avec une grande chaleur la défense de la Pologne.

Une foule énorme va entendre ses sermons à St-Sulpice; on n'a pas exemple d'un succès aussi complet depuis les prédications des RR. PP. Ravignan et Lacordaire.

M. Mathieu (de la Drôme) a fait souvent des prédictions. Rarement on en a tenu compte, si ce n'est pour en rire. Le temps des prophètes étant passé, il était difficile de reconnaître à un homme, à nous tout ressemblant, de jouir du don de lire dans l'avenir et de prédire, à heure fixe, ce qui devait arriver. Les événements du reste avaient tant de fois donné tort à ce prophète de malheur que la plaisanterie semblait le corollaire né de toutes ses prédictions.

Aujourd'hui cependant le fait paraît vouloir donner raison à l'astronome *in partibus*, qui va courant le monde pour l'avertir des maux qui le menacent.

Le 28 du mois de novembre M. Mathieu (de la Drôme) adressait à tout le littoral de la méditerranée le télégramme suivant :

« Montpellier, 28 novembre.

« Les sinistres approchent. De fortes pluies et des ouragans sont encore indiqués dans les premiers jours de décembre, notamment vers le 6. Si la neige tarde à venir, la Seine atteindra, à la fin de décembre, un niveau auquel elle arrive rarement. Les dangers sont encore plus grands, et surtout plus prochains, pour les riverains du Rhône. »

Or, vendredi à quatre heures et demie du matin, nous avons ressenti à Monaco un premier effet de sa sinistre prophétie. Un vent des plus violents s'est déchainé sur les côtes de la méditerranée. Mais chose étrange! le fougueux ouragan, strident et aigu comme une bise farouche, n'exerçait ses ravages que sur terre. La mer restait calme et unie comme une glace. Est-ce que la tempête n'aurait rempli que la moitié de son programme, ou bien n'étions-nous qu'au prologue du drame hydraulique promis par l'affiche de Montpellier?

On lit dans le courrier d'Allemagne de la *Revue des Eaux* :

La grande affaire du moment c'est l'inauguration du théâtre de Hombourg. Elle eut lieu hier samedi 21 novembre, ce fut une solennité.

La représentation fut précédée d'une ouverture à grand orchestre, composée par un M. Lindheim dont le nom se trouve pour la première fois sous mes yeux et que je suppose être le chef du théâtre, personne n'ayant pu me renseigner à cet égard. Or, je n'étais pas à cette fête, vous en savez la cause. Puis le rideau se leva pour l'exécution d'un prologue féerie en un

acte, mêlé de chant et danse de MM. Mangin, Mendes et Stapleaux, prologue dans lequel M^{me} Schneider, du théâtre Grand-Ducal de Darmstadt, vint réciter les stances allemandes annexées au texte français.

A la féerie succéda *le Fils de Famille*, cette émouvante comédie de Bayard et de Biéville, et à laquelle peut-être, Bressant dut son plus beau triomphe.

Enfin, les *Naiades*, grand pas de cinq, dansé par M^{me} Bioletti, Combes, Garnier, Leclercq et Périés, vint compléter cette soirée, laquelle, si j'en dois croire, et je les crois, tous ceux qui avaient visité le théâtre de Hombourg et admiré sa décoration intérieure, avant l'ouverture, a dû être une solennité brillante, je le répète, et un avant-goût pour les Hombourgeois, des splendeurs par lesquelles nous gâtent les nouveaux théâtres de Paris.

LETTRE PARISIENNE.

Paris, 2 décembre.

Au magnanime appel fait par l'Empereur, l'Europe répond de manière à nous rappeler la vérité de l'une des plus belles paroles de l'Écriture. Chacune des puissances, oubliant la poutre qu'elle a dans l'œil, s'étudie manifestement à ne considérer que la paille contenue dans l'œil de son voisin. Un peu plus de clairvoyance et de justice mettrait en pleine lumière les maux qu'il s'agit de guérir.

C'est en portant ses regards sur cet état maladif, que M. Thiers a prononcé le mot suivant :

« On avait eu jusqu'à présent des consultations de médecins ; mais, si le congrès a lieu, on verra, cette fois, une consultation de malades. »

Le mot est piquant, mais il y a plus d'esprit que de justesse. Et, en effet, le congrès n'a pas pour objet de réunir les peuples malades, mais bien les puissants médecins chargés de leur rendre la santé. Les souverains, suivant le mot antique, ne sont-ils pas les pasteurs des peuples ?

Que la guérison soit proche ou lointaine, je dois constater que cet hiver nous promet les fêtes les plus brillantes. C'est du côté du théâtre que se font les préparatifs les plus complets. Mais jusqu'ici, ce n'est pas la liberté des théâtres qui remue ainsi la société parisienne. De ce côté, en dépit de tous les projets bruyamment exposés, aucune combinaison sérieuse, aucune entreprise nouvelle ne s'est encore mise en avant.

C'est du théâtre de société que je veux parler. La comédie de salon nous envahit si bien, que les théâtres publics trouveront là bientôt une concurrence avec laquelle il faudra compter. La bourgeoisie, comme le grand monde, se passionne pour ce divertissement. Musique, drame, vaudeville, tout est abordé résolument, et bien souvent écorché sur un théâtre de trois mètres carrés. Heureux quand on n'arrive pas à des mésaventures semblables à celle qu'on vient de me raconter !

Pour délier un peu l'esprit d'un gentilhomme qu'on trouvait trop timide, on entreprit de lui faire jouer la comédie. On lui confia, pour ses débuts, le rôle du chevalier dans la jolie pièce de Lambert-Thiboust : *Je dîne chez ma mère*.

A son entrée, Sophie Arnoult, l'héroïne de la comédie, remercie le chevalier du bracelet qu'il lui a galamment envoyé pour sa fête. — Oh ! c'est bien peu de chose, répond l'amoureux.

Notre débutant lance cette première phrase ; mais, complètement interdit à la vue du public, il entame avec le souffleur le dialogue célèbre de Petit-Jean des *Plaideurs*. Il mêle un nouveau comique à celui du rôle, et fait éclater dans la salle un fou rire. La pièce n'a jamais eu pareil succès.

Mais il est juste de reconnaître que bien des ac-

teurs de ces élégantes représentations montrent souvent un talent réel et vivement applaudi. Au château de Craon, M^{me} la princesse de Beauveau, M. le comte de Viel-Castel, M. de Lagrenée et le comte de Choiseul, viennent de jouer les *Enfants d'Edouard* avec une supériorité qui fait redemander le spectacle.

Cette fantaisie, qui va grandissant chaque hiver, est loin, d'ailleurs, d'être nouvelle. Le théâtre de M. le comte de Castellane n'a-t-il pas représenté autrefois un cercle littéraire qui faisait autorité pour les questions d'art et de goût ? M. de Rémusat, le philosophe, l'académicien, l'ancien ministre, y jouait le rôle d'Alceste, du *Misanthrope*, à côté de la belle comtesse de Contades, fille du maréchal de Castellane, qui déployait dans le rôle de Célimène des qualités qu'auraient pu envier les grandes coquettes de la Comédie Française.

En dehors des ébats de la comédie de salon, nos théâtres ne nous présentent qu'une nouveauté importante, celle des *Diables noirs*, de M. Victorien Sardou, l'auteur des *Ganaches*. La pièce passe aujourd'hui seulement. N'admirez vous pas l'inépuisable fécondité du diable dans l'art dramatique ? Rien qu'en ce moment, je vois les *Mémoires du diable*, le *Fils du diable*, les *Diables roses*, les *Diables noirs*.

En vérité, nos auteurs dramatiques ont le diable au corps. Tristes inspirations, tristes ouvrages, dont nos faiseurs ordinaires sont pourtant fiers. Il ne faut pas s'en étonner. Le hibou trouve aussi sa couvée supérieure à toutes les autres !

Des pièces, je passe aux livres. Nous voici dans la période d'enfement pour la littérature. Les publications pleuvent à la fin de l'année. Chaque librairie étale complaisamment ses nouveautés. En voyant ces montagnes de papier si pauvrement noirci, on se demande, avec Molière, qui diantre pousse tant d'hommes à se faire imprimer ?

« Il semble à trois gredins, dans leur petit cerveau, »
 « Que pour être imprimés et reliés en veau, »
 « Les voilà dans l'Etat d'importantes personnes. »

Nous avons bien la quantité, mais la qualité fait partout défaut. En présence de ces presses qui gémissent sans relâche, je me rappelle tristement le mot du grand critique qui a dit : « Des deux cent mille lignes que nous imprimons tous les jours, il ne restera pas une virgule. »

Accordons l'hommage d'un souvenir aux œuvres sérieuses qui s'élèvent au-dessus de cette foule de livres sans nom, sans style et sans idées. M. Louis Ratisbonne, l'exécuteur testamentaire de M. Alfred de Vigny, va publier, la semaine prochaine, les poésies inédites du célèbre auteur d'*Eloa*. On s'accorde à dire que ce volume se placera dignement au même rang que les meilleurs ouvrages du poète. Ceux qui ont parcouru les épreuves du livre, y ont reconnu, et la même élévation de la pensée, et la même délicatesse de la forme. C'est là une bonne fortune littéraire. depuis si longtemps, le réalisme crie si bruyamment à la poésie : *Musa pedestris* ! qu'on est heureux d'entendre une voix éloquente lui dire avec autorité : *Musa ales* !

Chaque jour les applications de la science viennent ouvrir des horizons nouveaux. Voici le télégraphe arrivé à réaliser des prodiges qui confondent l'imagination. M. Bonelli vient de faire, de Paris à Boulogne, ces jours derniers, des expériences qui dépassent de beaucoup tous les résultats obtenus jusqu'à présent. Il est acquis aujourd'hui que le système de M. Bonelli peut, en une heure, envoyer, de Paris à Boulogne, cinq cents dépêches de vingt mots,

et ces cinq cents dépêches arrivent à destination tout imprimées !

Or nous devons nous rappeler que, il y a vingt cinq ans, M. Pouillet, directeur du Conservatoire des arts et métiers et membre de l'Académie des sciences, ayant à exprimer son opinion sur les premières tentatives du télégraphe électrique, répondait avec aplomb :

« Il serait insensé de songer à une application pratique du télégraphe électrique. Cette merveille de la science ne sera jamais qu'un joujou de salon. »

Que diront tous les sceptiques qui partageaient l'opinion de M. Pouillet, lorsqu'ils verront, au mois de mars prochain, le télégraphe électrique nous envoyer en quelques heures, du fond des Indes, par le système Bonelli, le résumé imprimé de toutes les nouvelles de Calcutta. C'est bien le cas de dire que la science marche à pas de géant !

On lit dans l'*Espérance du peuple*, de Nantes :

M^{me} Amélie J... résidant dans une petite maison de campagne. Amoureuse des fleurs comme toutes les jeunes personnes de son âge, (elle avait 19 ans), et heureuse de posséder un jardin, objet de son ambition, elle ne cessait de faire bouquets sur bouquets ; le moindre prétexte lui servait pour dévaliser son petit parterre orné des plus belles productions odoriférantes.

Un jour, comme d'habitude, elle se rendit au jardin ; son premier mouvement fut de se parer d'une rose, n'oubliant pas, toutefois de la respirer avant de la mettre dans ses cheveux.

Soit que l'aspiration eût été forte, soit qu'elle eût trop approché la rose de ses narines, elle ressentit comme une espèce de titillation qui, malheureusement pour elle, ne fut pas assez forte pour déterminer un éternuement qui, sans nul doute et d'après l'assurance de son oncle, le docteur T. J... lui eût sauvé la vie.

Le fait est qu'elle n'y fit aucune attention, et ce ne fut que quelques jours après qu'elle se plaignit d'un violent mal de tête.

Bientôt elle perdit le sommeil ; la pauvre enfant endurait des douleurs atroces ; plusieurs médecins furent appelés, les uns optaient pour une congestion cérébrale, les autres pour un épanchement au cerveau.

Bref, six mois se passèrent en soins inutiles de la part de ses parents, en cruelles souffrances de la sienne, au bout desquels elle perdit la raison.

On fut obligé de capitonner avec des matelas la chambre dans laquelle on l'avait enfermée, on en couvrit même le parquet.

Elle voulait dans sa rage (arrivée au suprême degré) se briser la tête.

On lui retira même son lit, avec lequel elle aurait pu accomplir son funeste dessein.

Enfin, elle mourut ; son oncle demanda et obtint de son frère la permission de faire l'autopsie du cadavre.

On ouvrit la tête, siège du mal ; on y remarqua bien quelques dérangements, mais jusque-là rien n'offrait encore d'indices signalant une maladie que les praticiens avaient déclarée comme source du mal et cause de la mort d'Amélie.

On brisa le crâne !

Un cri d'horreur s'échappa de toutes les bouches !

Ce mystère tant cherché, ce mystère qui venait de mettre dans le deuil toute une famille, était là, vivant, marchant, fuyant.

C'était... quoi ?

Une grosse araignée, toute noire, couverte de sang, ayant encore entre ses pattes des débris du cerveau, qui l'avait fait vivre depuis le temps qu'elle avait pénétré dans la tête de la pauvre fille, depuis le jour fatal où elle avait respiré cette rose qui devait lui donner la mort.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 28 novembre au 4 décembre.

FINALE. b. *St-J. Baptiste*, c. Martino, charbon
 NICE. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, m. d.
 ST-REMO. b. *St-Antoine*, c. Ballestro, vin
 ANTIBES. b. *Dauphiné*, c. Beau, en lest
 MENTON. b. *Conception*, c. Saissi, m. d.
 PORT-MAURICE. b. *St-Augustin*, c. Cudda, ardoises
 NICE. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, en lest
 ID. id. id. id. id.
 FINALE. b. *Acqua santa*, c. Molinello, charbon
 NICE. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, en lest
 ID. b. *Vierge des Anges*, c. Palmaro, m. d.
 ID. b. *Aigle Imperial*, c. id. id.
 CERIALE. b. *Miséricorde*, c. Lamberty, planches

Départs du 28 Novembre au 4 Décembre.

NICE. b. *St-J. Baptiste*, c. Martino, charbon
 ID. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, en lest
 BORDIGHIERA. b. *St-Antoine*, c. Ballestro, vin
 SAVONE. b. *Dauphiné*, c. Beau, en lest
 NICE. b. *Conception*, c. Saissi, m. d.
 ID. b. *St-Augustin*, c. Cudda, ardoises
 ID. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, en lest
 ID. id. id. id. id.
 MENTON. b. *Acqua santa*, c. Molinello, charbon
 NICE. b. v. *Palmaria*, c. Imbert, en lest
 MENTON. b. *Vierge des Anges*, c. Palmaro, m. d.
 ID. b. *Aigle Imperial*, c. Palmaro, id.

Bulletin Météorologique du 29 novembre au 5 décembre.

DATES	THERMOMÈTRE CENTIGRADE			ÉTAT ATMOSPHÉ- RIQUE	VENTS
	8 HEURES	MIDI	2 HEURES		
29 9bre	13	19	19	beau	nul.
30	13	17	17	id.	id.
1er Xbre	11	15	15	id.	id.
2	10	12	10	pluie	vent
3	10	14	13	beau	id.
4	11	14	15	id.	id.
5	10	15	15	id.	id.

100,000 FR. POUR FR. 5.

EMPRUNT DE LA VILLE DE MILAN

(coté aux Bourses de France)

Tirage des gains le 1^{er} Janvier 1864.

Principaux gains de l'emprunt :

25 de fr. 100,000	10 de fr. 40,000
10 » 80,000	10 » 10,000
5 » 70,000	10 » 5,000
5 » 60,000	5 » 4,000
10 » 50,000	10 » 3,000
5 » 45,000	1655 » 1,000

etc. etc.

Le moindre gain est de fr. 46.

On peut se procurer des actions chez :

M. B. Schottenfels, banquier à Francfort-sur-Mein.

1 Action coûte fr. 5
 11 Actions coûtent » 50

La liste des gains sera envoyée après le tirage.

Les timbres-postes sont acceptés en paiement.

HOTEL

ET

RESTAURANT DE RUSSIE

A MONACO

TENU PAR **H. MAUREL.**

GRANDS & PETITS APPARTEMENTS

Prix modérés.

PLACE DU PALAIS.

M. FRANÇOIS BIVÈS, demeurant rue des Briques, n° 49, informe MM. les étrangers qui désireraient venir se fixer à Monaco, qu'il se charge de procurer des chambres et des appartements meublés.

BAINS DE MER DE MONACO.

A partir du 1^{er} décembre 1863

SERVICE RÉGULIER EN VOITURE

Départ de Nice. . . 10 heures du matin.
 — de Monaco . . . 8 id.

Bureau à Nice, boulevard du Pont-neuf, à côté du *Café de l'Univers.*

A Monaco, place du Palais.

CARTES DE VISITE EN LITHOGRAPHIE

sur beau carton, à 5 fr. le 100.

S'adresser à l'imprimeur, rue de Lorraine, 13.

Orchestre des Bains de Mer de Monaco.

CONCERT

du 6 Décembre à 8 heures du soir dans la Salle de Bal
 SOUS LA DIRECTION DE M. EUSÈBE LUCAS.

Final de <i>Nabucco</i>	VERDI.
Ouverture des <i>Mousquetaires de la Reine</i>	HALÉVY.
<i>Die Viener</i> , valse	GUNG'L.
<i>Calmbourg-Polka</i>	E. LUCAS.
Ouverture de <i>Raymond ou le secret de la Reine</i>	A. THOMAS.
<i>La Montanara</i> , fantaisie pour violoncelle, composée et exécutée par M.	BORGHINI.
<i>Champagne-Galop</i>	ALBRECHT.

MONACO 1863.— Imprimerie du *Journal de Monaco.*

BAINS DE MER DE MONACO. — NOUVELLE SOCIÉTÉ.

GRAND ET VASTE ÉTABLISSEMENT SITUÉ SUR LE PORT

BAINS CHAUDS ET BAINS FROIDS

SERVICE HYDROTHÉRAPIQUE LE PLUS COMPLET.

Le magnifique CASINO, récemment ouvert, bâti en face de la mer, offre, PENDANT TOUTE L'ANNÉE, aux Étrangers, toutes les distractions et tous les agréments des Bains d'Allemagne, avec les mêmes conditions qu'à Baden-Baden.

SALONS DE CONVERSATION, DE LECTURE & DE JEUX.

CONCERT DEUX FOIS PAR JOUR: Le matin, sur la plage des Bains. — Le soir, dans les salons du Casino.

HOTELS, VILLAS ET MAISONS MEUBLÉES. — PRIX TRÈS MODÉRÉS.

STATION TÉLÉGRAPHIQUE.

On se rend de NICE à MONACO en une heure, par un service permanent de bateaux à vapeur.

ITINÉRAIRE DE PARIS A MONACO.

De Paris à Nice par le chemin de fer. — Départ de Paris à 8 heures du soir.
 — Arrivée à Nice 24 heures après.

De Paris à Cagnes en chemin de fer et de Cagnes à Nice par Omnibus.

Autre itinéraire. — De Marseille à Nice par bateau à vapeur en 12 heures.
 De Nice à Monaco, par Omnibus et par bateau à Vapeur.

OMNIBUS. { A Nice, bureau des Messageries Générales, Hôtel des Étrangers.
 { A Monaco, place du Palais.

OMNIBUS

FAISANT LE SERVICE ENTRE

MONACO ET MENTON.

Bureau: { à Monaco, rue de Lorraine.
 { à Menton, hôtel des Quatre Nations.

Départs de Monaco à 8 h. — Départ de Menton, à 11 h.

LA PALMARIA

Bateau à Vapeur faisant le service régulier de Nice à Monaco. — Retour dans la même journée.

DÉPART DU PORT DE NICE, tous les jours à 11 heures du matin et à 6 heures 1/2 du soir.
 — DE MONACO, à 5 heures et à 10 heures 1/2 du soir.

Le vendredi, la PALMARIA partira de MONACO pour NICE à midi et demi et à 10 h. 1/2 du soir.
 Les départs de NICE pour MONACO auront lieu aux mêmes heures que les autres jours de la semaine.

PRIX DE LA TRAVERSE: Embarquement et débarquement compris 1 fr. 50 cent.